

DURÉE



1,5 jours (10,5 heures) par groupe
de **6 à 8 personnes maximum.**

PUBLIC



Personnel dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, exerçant leur métier dans un environnement présentant des risques électriques.

PRÉREQUIS



Maîtrise orale et écrite de la langue française.
Nous contacter pour des formations en langue étrangère.

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, de consignes de sécurité électrique et des risques présentés par l'environnement BT/HT.
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation chargé de chantier : Bo/Ho/HoV.
- Donner au chargé de chantier l'organisation des travaux d'ordre non électrique, les moyens de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel.
- Préparation à l'habilitation électrique selon la NF C 18-510/A2. L'arrêté d'application de la norme évoqué dans l'article R.4544-3 et les articles R.4544-9, R.4544-10 du Code du travail.

PROGRAMME

Enseignement théorique

Les grandeurs électriques,
Les effets du courant électrique,
Les domaines de tension,
L'évaluation du risque,
Les mesures de préventions,
Les limites, zones et opérations liées,
Les équipements de protection,
Les rôles et titres d'habilitations,
Les acteurs concernés par les travaux non électriques,
Les outillages et matériels dans l'environnement,
Les équipements de protection collective,
Les équipements de protection individuelle
Le chargé de chantier Bo : rôle,
Le chargé de chantier Ho HoV : rôle,
Procédure en cas d'accident électrique,
Procédure en cas d'incendie électrique.

Mise en situation pratique et/ou jeux de rôles. (3h00)

PÉDAGOGIE

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel pédagogique et technique

Notre centre de formation est équipé d'armoires électriques et de valises didactiques, et nos formateurs disposent de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.